



Aménagement du territoire et développement local



Photo: Poirier - 1^{ère} édition: 06/09



Animations :
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois
et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information

Réaliser le diagnostic Agricole de Territoire

En amont de l'élaboration d'un document d'urbanisme, une prise en compte de l'agriculture et de ses besoins dans les projets d'aménagement.



Les atouts clés

- Bénéficier d'une description cartographiée de l'activité agricole du territoire.
- Rechercher la cohérence entre les besoins des agriculteurs et les attentes des habitants.
- Anticiper les éventuels conflits d'usage et de voisinage.
- Préparer sereinement l'élaboration d'un futur document d'urbanisme (carte communale, PLU).



Ce que nous vous proposons

- Une démarche articulée autour de la rencontre avec les agriculteurs du territoire.
- Une localisation des corps de ferme avec identification de leurs activités.
- Une analyse des contraintes liées à l'utilisation du sol.
- Une analyse des projets de développement des exploitations.
- Un accompagnement de la réflexion des acteurs locaux sur les conséquences de l'artificialisation de zones jusqu'à présent agricoles.
- Une prise en compte du contexte local (vocations des espaces...).

Public

- Les collectivités territoriales qui souhaitent intégrer l'activité agricole dans leurs projets d'urbanisme.

Les +

- Une parfaite connaissance de l'agriculture départementale et des caractéristiques urbaines et environnementales locales.
- Une méthode expérimentée de dialogue entre élus et agriculteurs.

A savoir

- Une cartographie du foncier utilisé par les exploitations locales, des contraintes et des enjeux de l'espace agricole.
- Une connaissance précise et actualisée du tissu agricole local qui permet d'étayer le contenu du dossier de PLU et de Carte Communale (rapport de présentation, PADD, règlement de zones agricoles).



Résultats

- Une cartographie du foncier utilisé par les exploitations locales, des contraintes et des enjeux de l'espace agricole.
- Une connaissance précise et actualisée du tissu agricole local qui permet d'étayer le contenu du dossier de PLU et de Carte Communale (rapport de présentation, PADD, règlement de zones agricoles).
- Un cadre de vie attractif grâce au maintien d'un espace agricole durable, ouvert et entretenu.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LO Cedex
Tél. 02 33 06 49 90
territoire@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

